



ASCPA Rando

27, av. J.-F. Kennedy 33600 PESSAC - Tél . 05.56.36.05.62

admin@ascparando.com



FF Randonnée
les chemins, une richesse partagée
Gironde

Pessac, le 25 février 2021

NOTICE D'INFORMATION

Murol, dans le Puy de Dôme, au pied du Sancy

Du 18 au 20 Juin 2021



A 850 m d'altitude, MUROL est classé « plus beau site d'Auvergne ». Sur un terroir riche et varié, le château de Murol et son ambiance Médiévale, embellit un patrimoine naturel exceptionnel.

Au cœur de la chaîne des Monts Dore et du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, dans le département du Puy de Dôme, le village de Vacances d'Azurera Murol au pied du Puy de Sancy nous accueillera le temps de notre séjour.

L' A.S.C.P.A Rando a été déclarée à la préfecture de la Gironde le 30 mai 1994 sous le N° W332000777

Association utilisatrice de l'extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382
Tél. 01 44 89 93 90 - fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93 - fax 01 40 35 85 67

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z - SIRET : 303 588 164 00051.

PROGRAMME

Vendredi 18 Juin : Départ en Bus de l'ASCPA à 7H pour 3h30 de voyage jusqu'au lac Pavin sur la D978 à côté de la station de « SUPER BESSE ».

Pique-nique tiré du sac au bord du lac et départ pour une randonnée de 8Km autour du lac avec deux points d'observation sur le volcan englouti.
Arrivée au gîte vers 17h30, distribution des chambres et dîner à 19h30.

Samedi 19 Juin : Petit déjeuner à partir de 7h30 et départ du Centre d'Azureva à pied à 9h.

Randonnée de 12km. Nous atteindrons 1,5 km après le départ le château Médiéval de Murol avec ses remparts sur son piton rocheux. Après cette première halte culturelle nous repartirons vers le belvédère du Rocher de l'Horloge, à 4 km du château, puis celui de la Dent du Marais, 3 km plus loin, afin d'avoir une vue complète du Lac Chambon. La randonnée, se poursuit par une petite descente vers le Lac que nous contournerons jusqu'à la Croix des Sparts avant de rejoindre le village vacances Azureva.

De nombreux lieux de pique-nique tout autour du Lac et sur les hauteurs, vous permettront de profiter de somptueux paysages et de garder des souvenirs inoubliables.
Dîner à 19H30, soirée libre et nuitée.

Dimanche 20 Juin : Petit déjeuner à partir de 7h30 et départ en Bus à 8h30 pour aller au pied du Sancy prendre le téléphérique vers 9h15 et se retrouver à 600m du sommet que nous atteindrons à pied pour arriver devant la table d'orientation. Retour au bus avec le téléphérique et pique-nique avant le départ vers Bordeaux pour une arrivée à 19h au plus tard.

1. HEBERGEMENT

Nuits au village de vacances Azureva Murol (en chambre de 2), linge de toilette, couvertures et draps fournis.

Chambre individuelle possible en option au prix de 30 € pour les 2 nuits.

Les petits déjeuner et dîners seront pris au village vacances sous forme de buffet.

Pour les repas de samedi et dimanche midi le village vacances fournira des paniers repas.

2. MODALITES DU SEJOUR

Nombre de participants :

55 personnes maximum, 35 personnes minimum

Conditions :

- Etre adhérent à l'ASCPA randonnée pédestre,
- Etre licencié (licence individuelle avec responsabilité civile 2020-2021),
- Etre apte médicalement à la randonnée pédestre en plaine.

Matériel nécessaire :

- chaussures de randonnée,
- des bâtons (facultatifs mais recommandés),
- le sac à dos contenant :

L' A.S.C.P.A Rando a été déclarée à la préfecture de la Gironde le 30 mai 1994 sous le N° W332000777

Association utilisatrice de l'extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382
Tél. 01 44 89 93 90 - fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 - fax 01 40 35 85 67

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z - SIRET : 303 588 164 00051.

- licence, carte d'identité, carte vitale,
 - des vêtements de randonnée adaptés à tous les temps (vent, froid, orage, pluie, chaleur, lunettes de soleil et chapeau, etc.),
 - gourde de 1litre d'eau minimum,
 - nécessaire pour le pique-nique (boite, couverts, gobelet),
 - aliments énergétiques,
 - vos médicaments si vous êtes en cours de traitement.
- Vêtements de rechange pour deux jours,
 - nécessaire de toilette, serviette, lampe frontale (conseillée).

3. COUT DU SEJOUR

Prix : 180 € par personne.

- Ce prix comprend :
 - L'hébergement en chambre 2 personnes, pension complète (demi-pension + pique-nique), du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour (pique-nique),
 - Le transport en bus depuis Pessac pour la totalité du séjour,
 - Le forfait A/R du téléphérique du Sancy,
 - La taxe de séjour,
 - L'accompagnement des randonnées par un animateur de l'association,
 - la contribution immatriculation tourisme.
- Ce prix ne comprend pas :
 - Le pique-nique du vendredi,
 - La souscription aux assurances facultatives : « annulation et interruption de voyage », « bagages », « assistance voyageur ». (voir notice d'assurance sur le site internet du club),
 - L'option chambre individuelle (30 €),
 - Les aliments énergétiques (barres de céréales, fruits secs, pâtes de fruits, chocolat) que vous mettrez dans votre sac,
 - Les boissons consommées à l'hébergement et non comprises dans les repas.
 - Les dépenses personnelles,
 - D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

4. INSCRIPTION

Pré-inscription :

Par mail à famille.sonier@orange.fr en précisant : nom, prénom, n° de licence et éventuelle demande de chambre individuelle (supplément de 30 €).

Date limite de préinscription : 04/04/2021

Les réponses seront prises en compte dans l'ordre de réception à l'adresse mail mentionnée ci-dessus.

Si nécessaire, une liste d'attente sera établie.

Inscriptions :

Votre inscription sera définitive lorsque vous aurez renvoyé votre bulletin d'inscription signé, accompagné du chèque d'inscription et de l'éventuel chèque du montant des primes d'assurance facultatives à l'ordre de l'ASCPA randonnée pédestre. Courrier à adresser à :

Thierry Sonier
31 rue Mouloudji
33600 Pessac

Inscriptions avant le 14/04/2021.

5. PAIEMENT

- Chèque de 180 € (ou 210 € si option chambre individuelle) à l'inscription, avant le 14/04/2021.
- Primes d'assurance facultatives à l'inscription (chèque spécifique).

Tous les chèques doivent être à l'ordre de l'ASCPA randonnée pédestre et à envoyer à :

Thierry Sonier
31 rue Mouloudji
33600 Pessac

6. CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Toute annulation postérieure à l'inscription ne donnera lieu à aucun remboursement des sommes versées.

Annulation après le 14/04/2021, versement de 180 € (ou 210 €) conservé, soit la totalité du montant du séjour.

7. ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances mis à votre disposition au moment de l'envoi du bulletin d'inscription.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du club (<https://ascpando.com/sorties-decouverte/>)

8. RESPONSABLES DE LA SORTIE

Jacky ROUSSEAU et Daniel LAVOUTE

9. CORRESPONDANT TOURISME

Thierry SONIER